

PRÉFECTURE DE LA LOIRE

42022 St ETIENNE CEDEX 1

TÉLÉPHONE : 77-33-42-45

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
ET DE LA RÉGLEMENTATION

• Bureau

Poste Téléphonique intérieur

à appeler :

BM/SL - 4122

Le

• Fait

Le Préfet de la Loire  
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le Code Minier, notamment son article 106,

VU le décret n° 79.1108 du 20 décembre 1979 modifié relatif aux autorisations de mise en exploitation de carrières, à leur renouvellement, à leur retrait et aux renonciations à celles-ci,

VU l'arrêté préfectoral du 11 mars 1981 autorisant l'entreprise CHARRIERE Frères demeurant à CHAMPOLY à exploiter une carrière à ciel ouvert sur le territoire de la commune de CHAMPOLY lieu-dit "Chivet" section C1 parcelles n° 146 et 148,

VU la demande en date du 11 septembre 1990 et complétée le 1er octobre 1990 par laquelle la SARL CHARRIERE sise à CHAMPOLY déclare abandonner les travaux d'exploitation de la carrière susvisée sur la parcelle n° 148,

VU les avis exprimés au cours de l'instruction réglementaire,

VU l'avis de M. le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement du 25 avril 1991,

.../...

*SUR PROPOSITION de M. le Secrétaire Général de la  
Préfecture de la Loire,*

A R R E T E

ARTICLE 1er : Acte est donné à la SARL CHARRIERE sise à CHAMPOLY de sa déclaration d'abandon partiel de travaux de la carrière située sur le territoire de la commune de CHAMPOLY, lieu-dit "Chivet", sur la parcelle cadastrée sous les références suivantes : Section C n° 148.

ARTICLE 2 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Loire, M. le Sous-Préfet de Roanne, M. le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAINT-ETIENNE, le 21 MAI 1991

Pour le Préfet  
et par délégation  
Le Secrétaire Général,

Joël TIXIER

22 MAI 1991

Ampliation adressée à :

- SARL CHARRIERE  
42430 - CHAMPOLY
- M. le Sous-Préet de Roanne
- MM. les Maires de CHAMPOLY, LES SALLES, ST ROMAIN D'URFE
- M. le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
- M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt
- M. le Directeur Départemental de l'Equipement
- Mme le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales
- M. le Chef du Service Départemental de l'Architecture
- Archives

pour le Secrétaire Général  
et par délégation  
L'Attaché de Préfecture  
Chef de Bureau

Marie-Claude CHARRAS